



Demande de pension et procédure de test de paternité.

Par **CHACHA150674**, le **08/03/2009** à **20:13**

j'ai un enfant naturel de 9 mois le pere l'a reconnu .Je me suis séparée du père à 4 mois de grossesse et depuis cette séparation il n'a jamais pris de nouvelles et ni vu sa fille.
Aujourd'hui une procédure est en cours pour une demande de pension et des rencontres dans un centre surveillé avec le père.
Dans les conclusions le père conteste sa paternité dans le cas où le juge impose un test de paternité.
je voudrais savoir où se passe le test et comment? Et qui en aura la charge financière??
Passerons nous le test ensemble c'est à dire le père la mère et l'enfant dans le meme laboratoire et à la meme heure??
Je m'inquiete j'ai peur que le père triche et je voudrais etre présente.
Merci de me répondre.